

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 25 MARS 1914

G.-E. DION, Administrateur

Les Elections Civiques

Le 21 avril prochain, les contribuables d'Edmundston seront appelés à se choisir un maire et des échevins pour administrer les affaires de la ville pour le terme d'une année. Dans notre ville, les élections civiques ont lieu, chaque année, le troisième mardi d'avril, et les échevins élus ce jour-là entrent en fonction aussitôt après avoir prêté le serment requis par la loi.

Ces élections sont celles qui devraient nous intéresser le plus. Elles concernent les affaires publiques qui nous touchent le plus près. Car, d'un bon ou d'un mauvais conseil de ville dépend le bon ou le mauvais emploi des deniers que nous versons dans la caisse de la ville; d'un conseil progressif ou d'un conseil retardataire dépend l'avancement ou le recul des affaires civiques.

Tous les citoyens devraient se faire un devoir de travailler au développement de notre petite ville. Et pourquoi ne pas nous mettre à l'œuvre de suite. Depuis cinq ans, nous avons fait beaucoup, mais il reste encore beaucoup à faire. Depuis une année, l'apathie s'est de nouveau emparé de nous. Ce qui nous manque c'est de l'union, de la coopération effective, une direction vigilante et toujours sur la brèche.

Nous voulons notre ville belle et prospère. Nos intentions sont bonnes. L'enfer est pavé de bonnes intentions. Il ne suffit pas d'émettre un vœu. Ce vœu restera stérile si nous ne prenons pas les moyens pratiques pour réaliser des résultats.

Nous avons de multiples avantages pour attirer chez nous des capitalistes et des industriels : voies de transport facile, forêts immenses, cours d'eau nombreux pour la flotte du bois, etc., etc. Une chose manque : l'esprit d'initiative, double d'énergie capable de mener l'initiative à bonne fin.

Un conseil de ville qui passe son temps à percevoir quelques milliers de piastres et à les dépenser, même économiquement, n'est pas un conseil de ville idéal. Il doit faire plus. Il doit annoncer la ville. Il ne doit pas rester stationnaire. Qui n'avance pas, recule.

Un conseil de ville progressif devrait donner l'élan à une organisation qui aurait pour but de promouvoir les intérêts industriels de la localité. Nous devrions former un comité de développement; un comité permanent de citoyens intelligents et entreprenants pour s'occuper de l'annonce, pour se mettre en communications avec les capitalistes, les promoteurs d'entreprises qui désirent s'établir dans notre province. Enfin, il faut, si nous voulons avancer, faire connaître aux étrangers les avantages que nous possédons.

Un tel comité devrait avoir le support financier et moral du conseil de ville, de la chambre de commerce et l'encouragement de tous ceux qui désirent voir avancer Edmundston et le Madawaska dans la voie du progrès. Ceux-là sont légions, mais il faut d'abord secouer l'indifférence de la masse. Il faut s'entendre, mettre de côté tout esprit de parti, toute jalousie mesquine et s'unir dans la voie du progrès.

Le conseil actuel renferme des échevins progressifs et dévoués, entr'autres le docteur Pio H. Laporte dont le désintéressement pour la chose publique est connu de tous. Mais le dit conseil de ville n'a pas pu cette année faire autant qu'il l'aurait voulu à cause de l'indifférence des citoyens. Les échevins élus pour le quartier numéro trois n'ont pas voulu siéger au conseil. Le résultat a été un conseil de ville de six échevins au lieu de huit. Les assemblées ne purent être tenues régulièrement, faute de quorum. C'est la première fois qu'un quartier de la ville reste volontairement sans représentant au conseil pendant une année. Ne serait-il pas dans l'intérêt de la ville de demander à la législature d'amender l'acte de l'incorporation des villes, afin de donner à la ville d'Edmundston le droit de choisir ses échevins sans égard aux quartiers de la ville.

Nous avons dit plus haut qu'un conseil de ville ne doit pas rester stationnaire. Nous voulons un maire et des échevins progressifs. Nous croyons que le maire actuel est un homme honnête, droit et franc, mais dépourvu d'initiative. Un maire ne doit pas passer son temps à fendre des cheveux en quatre et à les examiner à la loupe, tandis que des affaires de la plus haute importance pour notre avenir sont complètement négligées.

Nous voulons un conseil économique : oui; mais pas d'économie de bouts de chandelle, pas d'économie mal placée au détriment de notre ville. L'an dernier, par économie, nous avons diminué de beaucoup les dépenses du département des chemins. Mais est-ce de la vraie économie? Dans quelle condition sont nos trottoirs? Dans un état pitoyable; de vrais casse-cou. Si les autorités civiques négligent encore pour une année ou deux de réparer les trottoirs, il faudra

Association des Bons Chemins du Comté de Madawaska

Jeudi dernier, dans la salle des Forestiers Canadiens à Edmundston, des représentants de toutes les paroisses du comté de Madawaska jetaient les bases d'une Association des Bons Chemins.

L'assemblée était présidée par Dr P. H. Laporte, Vice-président de la New-Brunswick Good Roads Ass. qui expliqua le but à cette réunion et montra le besoin urgent pour le comté de Madawaska d'avoir une association locale des bons chemins. Tous furent unanimes à fonder une association dont le but sera de travailler à améliorer l'état déplorable de nos routes.

M. le maire Lawson déplore la manière de travailler nos chemins actuellement et dit qu'une grande partie de l'argent employé est complètement perdue par suite de l'incompétence des voyers. L'association devrait voir à ce que l'argent dépensé le soit d'une manière plus efficace.

M. Aug. Bernier dit que l'association pour bien fonctionner devrait avoir un bureau central à Edmundston et des vice-présidents dans chaque paroisse. Si nous voulons avoir des bons résultats il est de première importance que notre association soit complètement en dehors des parties politiques.

J. W. Hall approuve fortement le mouvement qui se fait en faveur des bons chemins. C'est une condition essentielle à la prospérité et au progrès de notre comté.

J. E. Michaud : le comté de Madawaska étant un comté relativement neuf, devrait avoir du gouvernement des subventions plus considérables que celles que nous recevons actuellement. Notre comté est en pleine colonisation, chaque année nous avons de nouvelles routes à ouvrir et à entretenir, les subventionnaires que nous recevons du gouvernement ne sont pas suffisantes pour l'entretien de nos chemins déjà en existence. Il est du devoir de l'association d'insister auprès du gouvernement pour augmenter la somme allouée pour les chemins au Madawaska.

Dr E. Simard. Cette association est le premier pas réellement sérieux pour réus-

faire défense aux piétons de s'en servir, ou prendre le risque de payer les frais de jambes cassées, de pieds disloqués, d'orteils arrachés, etc. Alors pour quelques piastres d'économie, nous aurons à payer des milliers de piastres de frais et de dommages, et faire les mêmes dépenses pour les dits trottoirs.

Un de nos grands défauts, c'est la peur de risquer un centin pour en gagner dix. Soyons économes, ne dépensons pas mal à propos les deniers publics, mais, de grâce, ne négligeons pas les affaires importantes qui concernent l'avancement de notre ville. Unissons nos efforts pour choisir et élire un maire et des échevins qui veulent l'avancement d'Edmundston et qui sont prêts à travailler de toutes leurs forces dans ce but louable.

sir à améliorer l'état de nos chemins. Le comté de Madawaska ayant un climat beaucoup plus rude en hiver que tous les autres comtés de la province; l'abondance de la neige nécessitant de grandes dépenses pour l'entretien des chemins de l'hiver, devrait avoir un octroi spécial, vu que ces conditions spéciales nous obligent à des dépenses qu'une se présentent pas dans les autres comtés de la province, sauf Restigouche et Gloucester.

A. M. Sormany, M.D. cette association produira d'heureux effets si nos efforts peuvent parvenir à montrer aux citoyens du Madawaska que les chemins ne sont pas au gouvernement mais sont à eux et pour eux. C'est en leur faisant comprendre que le travail qu'ils font sur les chemins est un acquis pour leur bien-être et leur prospérité.

Non seulement on devrait donner sérieusement le temps sur le chemin, mais de plus on devrait faire dans chaque paroisse des corvées volontaires et avoir à honorer de faire les quelques petites réparations urgentes qui peuvent se présenter près des propriétés. Utilisons du mieux possible ce que nous recevons, demandons plus et surtout que chacun mette la main à la roue.

Après quelques remarques du Dr Laporte on procéda à l'élection des officiers.

Bureau central à Edmundston :

Pio H. Laporte, Président ; J. E. Michaud, secrétaire ; J. W. Hall, trésorier.

Conseil : Aug. Bernier, A. Lawson, A. M. Sormany.

Vice-présidents : Fred. Marquis, St-Léonard ; B. R. Violette, St-Léonard ; Jos. T. Cyr, Ste-Anne ; Paul Clavette, St-Basile ; F. X. Raymond, Green-River ; Jos. Pelletier, Madawaska ; Eusèbe Bossé, St-Jacques ; Pierre Collin, St-Hilaire ; Max. Banville, Baker Lake ; L. D. Bernier, Clair Letus Oakes, St-François.

Messieurs Dr Laporte et A. Lawson, avocat, furent nommés délégués pour présenter les demandes de l'association au gouvernement. Les vice-présidents recevront des instructions du bureau central dans quelques jours.

L'association sera affiliée à l'Association des Bons Chemins de la province du Nouveau-Brunswick.

Notes Parlementaires

Il y aura dix divisions électORALES dans le Nouveau-Brunswick. Le comté d'Albert sera détaché de King's et uni au comté de St-Jean. Cette nouvelle circonscription aura deux députés. King's sera joint à Queen's, ce dernier étant séparé de Sunbury. York sera joint à Sunbury, Carleton à Victoria et Madawaska à Restigouche. Les comtés de Gloucester, Northumberland, Kent, Westmorland, et Charlotte resteront tels qu'ils sont.

Le comité n'a pas encore réglé la question de la représentation de l'île du Prince-Edouard. Le premier ministre de cette province, l'hon. M. Matheson, et ses collègues, les hon. MM. MacLean, et A. E. Arsenault, ministres, sans portefeuille, sont ici pour réclamer les six sièges que l'île eut lors de son entrée dans la confédération, en 1873. Il n'est même pas certain si on réussira à lui conserver sa représentation actuelle.

L'hon. M. Lemieux a suggéré de célébrer, en 1917, le cinquantième anniversaire de la confédération des provinces en tenant à Montréal une grande exposition internationale. Quelques députés l'ont félicité pour avoir parlé de l'affaire, mais quant au mode de célébration, il y a diversité d'opinions. A propos d'exposition, selon les députés de l'Ontario, il n'y a que Toronto où on pourrait en faire un succès. Chacun pour son pays ! L'hon. M. Borden a répondu qu'on vaît du temps assez pour s'occuper de la chose.

On a beaucoup parlé d'immigration. Le Dr Béland veut que le gouvernement encourage davantage l'immigration française et belge, qui sont d'excellents cultivateurs. L'hon. M. Roche l'a net. Le Dr Paquet (l'Islet) trouve que l'examen qu'on fait subir aux immigrants n'est pas assez sévère. Il y a trop d'indésirables qui nous arrivent. M. Boulay (Rimouski) demande au Gouvernement d'interdire l'entrée au pays des Juifs qui sont un fléau pour notre commerce. En somme tous ceux qui en ont parlé sont d'avis que le Canada devrait admettre moins d'immigrants et choisir ceux qui désirent venir s'établir ici.

M. Carvell dit qu'un certain constructeur a reçu \$217,000 comme subventions des parlements fédéral et provincial pour un chemin de fer de douze milles et demie de long, à Southampton, comté de York, N. P. Ce chemin de fer n'aurait coûté que \$157,615. M. McLeod, député de York, a admis ces faits, mais il a expliqué que le ministère des chemins de fer ne pouvait être blâmé. On en reparlera.

Les députés libéraux de l'Ouest prétendent que les fermiers de cette partie du Canada réclament à grands cris l'abolition des droits de douane sur les instruments aratoires. Ils disent que les manufacturiers canadiens s'enrichissent

CARTES D'AFFAIRES

AVOCATS

Casier Postal "S" Téléphone 28-41
MAX. D. CORMIER, B. A. (L. B.)
Avocat, Notaire Public
EDMUNDSTON, N. B.

Téléphone, 29
STEVENS & LAWSON
Avocats, Notaires Publics
EDMUNDSTON, N. B.

Casier Postal, 4 Téléphone
J. E. MICHAUD, B. A. (L. B.)
Avocat, Notaire Public
EDMUNDSTON, N. B.

A. M. CHAMBERLAND, B. A.
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC
Bureau : Grand Falls

St-Léonard, tous les jeudis de chaque semaine
Anderson Siding, le 15 de chaque mois.

MEDICINS

Phone 11-12
A. J. GUY, M. D.
Médecin Chirurgien
EDMUNDSTON, N. B.

Phone 34
PIO H. LAPORTE
Médecin-Chirurgien
EDMUNDSTON, N. B.

Téléphone, 30-41
EMILE SIMARD, M. D.
Médecin-Chirurgien
EDMUNDSTON, N. B.

Casier Postal "S" Tél. 46
ALB. M. SORMANY, M. D.
Médecin-Chirurgien
EDMUNDSTON, N. B.

Téléphone, 18
J. A. RATTEY
Médecin-Vétérinaire
EDMUNDSTON, N. B.

A. E. THIBAUT
MARCHAND DE MEUBLES
Assortiment complet
EDMUNDSTON, N. B.

J. A. DAIGLE
HOTELLIER
ANDERSON SIDING, N. B.

FIRMIN MICHAUD
Marchand de Liqueurs
ST-LEONARD, N. B.

ANDRE LEVESQUE
MARCHAND GENERAL
Marchandises sèches, Epicerie, Ferromerie, Vaisselle

Propriétaire de Beurrerie
Je fais aussi le commerce de moutons
ST-ANDRE, CO. MADAWASKA, N. B.

Casier Postal, 8 Téléphone
JOHN J. DAIGLE
MARCHAND GENERAL
EDMUNDSTON, N. B.

JOS. A. GAGNE
PEINTRE DECORATEUR,
TAPISSEUR
Toujours en magasin : Peinture et Tapisseries

aux dépens des fermiers. D'un autre côté, les représentants conservateurs de la même partie du pays disent que les fermiers de leurs provinces, comme canadiens, favorisent la protection de nos industries. Qui croire ?

Il est probable qu'on discutera, la semaine prochaine, le rapport Gutelius Stanton, sur le coût et la construction du Transcontinental. Les libéraux se préparent pour faire une violente critique de l'enquête.

ARGUS.

14 mars 1914.

E.-H. CIMON
Résidence : Avenue Fraser.
Bureau : Bloc Cimon,
Rue de l'église

LEO BERUBE
Bureau : Rue de l'église
Bloc Potvin - Fraserville P.Q.

POTVIN & LANGLAIS
Bloc Belle - Vis-à-vis l'église
Fraserville, P.Q.

LEON PARADIS, L.L.L.
Bureau : Rivière-du-Loup,
Station, P.Q.
Tél. Kamouraska..... No. 79
Téléphone National..... No. 105

LOUIS-A. TALBOT
Rue Lafontaine,
Riv.-du-Loup, Station.
Tél. Kamouraska..... No. 292

S.-C. RIOU
Bureau : Rue de l'église, bloc Riou.
Fraserville, P.Q.

Dr LUC LEBEL
-Médecin spécialiste-
Consultations de midi à 2 hrs
de 8 à 10 hrs, p.m.
Téléphones National, Kamouraska.
Rue Lafontaine - Fraserville, P.Q.

ERNEST PETTIGREW
-Médecin et chirurgien-
Bureau de feu Dr. F.-E. Gilbert
Téléphones National, Kamouraska.

Dr Z. VEZINA
-Médecin et chirurgien-
Spécialité : Maladies des yeux,
oreilles, nez, gorge.
Bureau : Rue de la Station, Fra-
serville.
Tél. Kamouraska, No. 325.
Tél. Bellechasse, No. 519.
N.B.-Ne pratique que sa spécia-
lité.
Heures de bureau : 8.30 hrs à 11.30
hrs A.M. et 1.30 hr à 5 hrs P.M.
Soir : 7 à 8 P.M.

Dr M. OUMET
Des Hôpitaux de Montréal et du
"Post-Graduate de New-York"
Spécialités : Chirurgie obstétrique
et hygiène publique.
217, Rue Lafontaine (bloc Devost).
Téléphones Kamouraska, National.

Dr A. LANDRY
D. D. S. L. D. S.
Tél. Kamouraska 334
Tél. National 119
Rue Lafontaine, Riv.-du-Loup, Sta.

Dr T.-A. COTE
-Médecin-vétérinaire-
4, rue Beaubien Fraserville P.Q.
Téléphones : Kamouraska, 302
National, 559.

CHS. DEVOST
-Marchand de voitures-
Spécialité : ouvrage en caout-
chouc de toutes sortes, pour roues,
couvertures, etc.
Rue Lafontaine - Fraserville, P.Q.
Tél. Kamouraska, No. 254

C. DUCHARME
-Marchand-tailleur-
Rue Lafontaine - Fraserville, P.Q.
Téléphone Kamouraska.

TABAC ! TABAC !
Avis aux marchands. Pour
votre assortiment de tabac
Adressez-vous à
JOS. FRENETTE.
Rue Lafontaine, Riv.-du-Loup Sta.
Par téléphone ou par lettre.

JEAN RHEAUME
-Boucher-
Rivière-du-Loup, Station, P.Q.

ARSENE THIBAUT
-Marchand de chaussures-
Le plus grand détail de chaussu-
res de la Ville. Chaussures faites
sur commande, garanties en cuir
solide.
Tél. Kam. 83 - Fraserville P.Q.

J.-E. LEVESQUE
-Marchand-sellier-
Couvertes d'hiver pour chevaux,
Grelots, Clochettes, Pompons, etc
Aussi : Poudre à Conditions pour
chevaux, etc.
Tél. Kamouraska No. 159
Boîte postale 174
Rue Lafontaine, près de l'Hôtel-
de-Ville.

J.-A. CHAREST
-Épicer-
Rue Lafontaine
-Toujours en mains fruits, légu-
mes, épices, etc., etc., à des prix
défiant toute compétition.

GEORGES OUMET
Ingénieur Civil,
et Arpenteur-Géomètre.
Rue de la Cour.

LOUIS MARQUIS
-Boucher-
Toujours en mains : Bœuf, veau,
mouton, porc, volaille, etc.

PHILIPPE RIOUX
-Marchand de Chaussures-
Craques et Bas.
Agent Strider par Franck W. Slater
Agent Egel Shoe
Agent H. H. Crosby, N. S.
Spécialité : réparations toute es-
pèce, cuir lentre et caoutchouc.
Rivière-du-Loup, Station, P.Q.

T. MERETTE
-Voiturier-
Voitures de commande,
Réparations de toutes sortes
Ave. Hôtel de Ville
Fraserville, P.Q.

D.-E. MORIN
Agent général et inspecteur
Pour les Compagnies d'assuran-
ce-feu :
La "Factories", fondée en 1872-
La "Sterling".
La "British Colonial Fire Assu-
rance Co."
La "National Union".
Bureau : Rue St-Georges.

J.-D. PROULX
-Marchand de fleur-
-Boulangier-
Rue Jones - Fraserville, P.Q.
Téléphone Kamouraska No. 14

FRS PELLETIER
-Marchand-épicer-
Et agent d'instruments aratoires
pour la Compagnie Moody Terre-
bonne.
Rivière-du-Loup, Station, P.Q.

VICTOR DEVOST
-Marchand-épicer-
Rue Lafontaine - Fraserville P.Q.
Pour Jean minérale de St-Ger-
main adressez-vous à M. Victor
Devost, marchand, rue Lafontaine.
Téléphones National et Kamouras-
ka.

JOS.-N. ANCTIL
-Marchand de liquors-
En face de la Station I.C.R.
Rivière-du-Loup, Station, P.Q.
Tél. Kam. 257. Tél. Nat. 11

Agent d'Assurance
JOS.-E. MARCOTTE
AGENT GENERAL
THE GREAT WEST LIFE ASS. CO.
Bureau-chef : Winnipeg.
Boîte Postale 168 Tel. Kam. 443.
Bureau : 144 Rue Lafontaine
FRASERVILLE, QUE.

NOTICE HISTORIQUE SUR L'HOTEL-DIEU DE SAINT-BASILE DE MADAWASKA, N. B. (DE 1873 A 1910)

APPENDICE (JANVIER 1910)

1. Décret de l'Evêque de Chatham permettant l'établissement d'une Communauté de l'Hôtel-Dieu à St-Basile. (17 septembre 1873).
Jacques Rogers, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège Apostolique, Evêque de Chatham, &c., &c.

A tous ceux et celles qui les présentes verront Salut et Bénédiction en Notre Seigneur

Vu que les Religieuses Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de St-Joseph, établies à Montréal, nous auraient, par leur Supérieure et au nom du Chapitre de leur Communauté, supplié, par leur requête en date du 5 septembre 1873 de leur octroyer un décret à l'effet de leur permettre de fonder une maison de leur Institut à Saint-Basile dans Madawaska, et d'y vivre sous notre juridiction, conformément à leurs Constitutions et Coutumes en vigueur dans leurs Congrégations religieuses, en dirigeant l'éducation des enfants et jeunes personnes de la dite paroisse et en soignant les pauvres malades qui seront confiés à leurs soins charitables;

Vu aussi qu'il serait bien avantageux, pour la plus grande gloire de Dieu et l'honneur de notre Religion, qu'il y eût dans notre Diocèse une nouvelle Communauté consacrée aux œuvres de piété et de charité, en éducation, donnant une bonne éducation religieuse aux enfants, et en servant les pauvres et les malades; Nous avons eu, pour toutes ces considérations et autres, pour agréable la supplique des dites Religieuses, et nous avons en conséquence, le Saint nom de Dieu invoqué, décrété et réglé ce qui suit.

10. En vertu du présent Décret il est permis aux dites Religieuses Hospitalières de Montréal de fonder une Maison de leur Institut dans notre Diocèse, au lieu nommé Saint-Basile, à Madawaska.

20. En vertu du même Décret, les Religieuses qui sont envoyées par la Communauté de Montréal au dit lieu de St-Basile, demeureront sous notre pleine et entière juridiction, avec liberté de se conformer en tout, selon que les circonstances le permettront, aux Constitutions de leur Institut approuvées par le Saint-Siège, sans que personne, autant que notre autorité prévaudra, puisse les troubler dans l'accomplissement de leur devoirs religieux et l'exercice de leur charité en dirigeant l'œuvre de l'éducation, en soignant les pauvres malades, en gardant la clôture religieuse, &c., &c.

30. Nous promettons aux dites Religieuses Hospitalières ainsi établies dans notre Diocèse, tout l'appui qu'elles ont droit d'attendre de l'Eglise qui les a engendrées à la Religion et qui, en leur permettant de faire les vœux de pauvreté, de chasteté, d'obéissance et de servir les pauvres, les prend sous sa spéciale protection

40. En conséquence, Nous ferons tout en notre pouvoir, selon les moyens restreints et incertains de notre jeune Diocèse, pour que, au temporel comme au spirituel, les susdites Religieuses Hospitalières reçoivent les secours nécessaires, possibles et convenables dans les circonstances difficiles du Diocèse. Pour le spirituel Nous leur donnerons un prêtre pour les diriger sous notre juridiction, afin que ni elles, ni leurs élèves, ni leurs pauvres malades ne soient privés de l'avantage de se confesser, d'assister à la Messe, de recevoir l'instruction religieuse aussi régulièrement qu'il sera possible. Pour le temporel Nous leur donnerons, autant qu'il dépend de Nous, l'usage, la possession et l'usufruit exclusif de la propriété à Saint-Basile légué par feu le Révérend Messire

Antoine Langevin à Monseigneur Connolly, alors Evêque du Diocèse "pour y fonder un couvent destiné à l'éducation des jeunes filles de Madawaska," avec le couvent et toutes les bâtisses dessus construites, lequel couvent avait été occupé depuis environ quinze ans jusqu'au printemps dernier par les Religieuses "Sœurs de Charité" de St-Jean, qui viennent d'en être rappelées par leur Supérieur, Mgr Sweeney, Evêque de St-Jean; mais à la condition qu'elles remplissent la fin mentionnée dans le testament du dit Messire Langevin, c'est-à-dire diriger efficacement et à notre satisfaction, et à celles de nos successeurs, un établissement pour l'éducation des jeunes filles de Madawaska.

50. Enfin Nous donnons à la nouvelle Communauté Notre Bénédiction et formant des vœux ardents pour qu'elle fasse avec succès les œuvres qu'elle a mission de faire, à la plus grande gloire de Dieu et au plus grand bien des âmes.

Donné à Chatham, Nouveau-Brunswick, le 17 septembre 1873, muni de notre sceing et de notre Secrétaire.

(Signé) JACQUES ROGERS, Evêque de Chatham.
Par l'ordre de Sa Grandeur,
(Signé) GUILLAUME VARRILLY, P.E.C., Sec.

We in our corporate capacity (according to the civil law) as "Roman Catholic Bishop of Chatham" confirm the foregoing, attaching herewith the official seal of said Corporation, on the day and date above mentioned.

(Seal) (Signed) JAMES ROGERS, The Roman Catholic Bishop of Chatham.

II Aete de l'installation officielle et canonique des Sœurs de l'Hôtel-Dieu à St-Basile. (10 novembre 1873).

Jacques Rogers par la grâce de Dieu et du Saint-Siège Apostolique, Evêque de Chatham, &c., &c., &c.

Salut et bénédiction en Notre Seigneur.

A tous ceux qui les présentes verront savoir faisons :

Vu que feu M. Langevin d'honneur, mémoira à légué à sa Grandeur Mgr Connolly, alors Evêque du Diocèse de St-Jean, dont notre Diocèse actuel faisait partie, une certaine propriété située dans la mission de St-Basile à Madawaska, dans notre dit Diocèse, à la condition d'y établir une Communauté de Religieuses afin de donner aux jeunes filles du Madawaska une éducation convenable, bonne et religieuse :

Vu qu'un Couvent, Chapelle et dépendances ont été légués de suite sur la dite propriété par la générosité des Prêtres et des fidèles du Diocèse, et qu'une mission des Sœurs de Charité de St-Jean y ont dirigé l'établissement d'éducation connu par le titre de "l'Académie de Madawaska," jusqu'à l'échéance, moment auquel elles furent retirées par leur Supérieur Monseigneur Sweeney, Evêque de St-Jean;

Vu aussi que les Religieuses Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal ont bien voulu accepter les offres que Nous leur avons faites de prendre possession de cet établissement, à la condition d'y diriger l'éducation des jeunes filles de Madawaska, selon les vues du fondateur, et de plus, d'y faire les œuvres de Religion et de Charité de leur Institut;

Vu encore que par notre Décret, en date du dix-sept de septembre de la présente année, nous avons

regardé et statué que les dites Religieuses Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de St-Joseph de Montréal pourraient fonder au dit Madawaska une nouvelle Communauté de leur Saint-Institut et y suivre leurs règles, constitutions et coutumes;

Vu enfin que l'Hôtel-Dieu de Montréal a nommé et député, pour fonder celui de Madawaska, les très Honorées Sœurs Louise Davignon, Catherine Guérin, Alphonsine Collette, Alphonsine-Ranger dite Maillet, Josephine Brissette, Religieuses de Chœur, Philomène Descoteaux, Converse et Rachel Chapleau, Tonrière, lesquelles Sœurs s'étant incessamment rendues à Madawaska pour y faire la fondation projetée, ont requis de récépé de Nous la publication du Décret, ce à quoi inclinant de bon cœur, Nous sommes venu exprès de notre ville épiscopale de Chatham à Madawaska pour faire la cérémonie de l'installation des dites Sœurs dans le dit établissement.

Pour cette fin Nous Nous sommes transporté ce matin, à huit heures, dans la Chapelle du dit Hôtel-Dieu, accompagné du Révérend J. J. O'Leary, notre Secrétaire en cette occasion, des Révérends Pères Dugal et Bazoge, du Révérend F. X. Trudel et L. N. Dugal, Ecclésiastique; y ayant trouvé la Révérende Mère Davignon nommée Supérieure du dit Hôtel-Dieu de cette mission, les très Honorées Sœurs Catherine Guérin, Alphonsine Collette, Alphonsine Ranger dite Maillet, Josephine Brissette, Religieuses de Chœur, Philomène Descoteaux, Converse, et Rachel Chapleau, Tonrière, Nous avons fait lire à haute voix par le Révérend père Dugal le dit Décret, en suite de quoi, Nous avons publié, notifié et déclaré aux dites Religieuses et autres personnes

(A suivre)

L'art d'être maman

De temps à autre quelques-uns de nos jeunes enfants dont les âmes sont encore neuves et blanches sont admis à recevoir dans leur cœur le Dieu fait homme qui fut sur la terre et demeure toujours l'ami des petits et des humbles.

"En élevant un enfant, songez à sa vieillesse", a écrit Joubert. Disons après lui: "En élevant un enfant songez à son éternité."

C'est à la mère que Dieu a donné l'enfant; c'est à la mère qu'il le redemandera; c'est la mère qui devra répondre devant le souverain juge du dépôt sacré. La maternité est un sacerdoce. Il faut faire de l'enfant, un homme ou une femme d'abord puis un élu ou une élue du ciel. Si vous n'en faites pas tout cela il eût mieux valu pour vous ne pas l'avoir.

St-Paul l'affirme: la mère qui oublie ce devoir est moins qu'une païenne. Comme l'explique si bien Mgr Rozière dans "L'art d'être maman" c'est l'enfant qui sauve la mère.

L'Assomption.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

A partir de dimanche, le 20 Set. 1912 le convoi No 3 quittera Lévis à 1.23 p. m. (tous les jours) Arrive à Montréal à 7 hrs p. m.

SYSTEME DU GRAND TRONC

A partir de dimanche le 29 septembre 1912, le CONVOI No. 3 quittera Lévis à 12.30 p. m. (tous les jours) NOTE.—Les passagers voyageant sur ce convoi pourront prendre le CONVOI No 3 de Port-Hudon, qui fait raccollement à Richmond, arrivant à Montréal à 6.05 p. m.

A partir de la même date, le CONVOI No. 6 quittera Richmond à 7.35 p. m. arrivant à LÉVIS à 10.40 p. m. (tous les jours excepté le dimanche).

—A LA—
PHARMACIE DU
Dr John Kane
Rivière du Loup Station, P. Q.
ATTENTION SPECIALE
aux commandes données par maille ou par téléphone.

CHEMIN DE FER TEMISCOUATA

HORAIRE depuis le 14 novembre 1913

Express : Dép. Riv. du Loup 7.30 a. m.
Arr. Conors N. B. 12.43 p. m.

Mixte : Dép. Riv. du Loup 10.35 a. m.
Arr. Conors N. B. 8.38 p. m.

Express : Dép. Conors N. B. 3.40 p. m.
Arr. Riv. du Loup 8.33 p. m.

Mixte : Dép. Conors N. B. 7.00 p. m.
Arr. Riv. du Loup 4.40 p. m.

Service quotidien excepté les dimanches, Corres-ondance à Edmundston Jet avec le Can. Pac. Ry. pour Woodstock Préfecture et St-Jean N. B. Houton Presque Isle, Caribou Fort Fairfield, Me., Et à Rivière du Loup avec tous les trains express de l'Intercolonial Ry.

Pour plus amples informations, prospectus, etc. s'adresser à
G. C. Grandy, Gérant général.
F. X. Mcinger, Agent général Passagers et fret.

SOUVENIR DE FAMILLE

Important Registre Familial

Prix : l'exemplaire, 10c.
Le cent : \$8.00

S'adresser à l'auteur
Rev. E. P. Chouinard
St-Paul de la Croix
Comté Temiscouata P. Q.
11, 5-6 11

Intercolonial RAILWAY

Le et après le 1er Novembre 1912 les convois chemin de fer voyageront comme suit :

Les Trains quitteront la Rivière du Loup

- No 199 Océan Limité pour Lévis, Québec, Montréal : 23-35
- No. 33 Express rapide pour Québec et Montréal, tous les jours (sauf le dimanche) : 9.10
- No 45 Express pour Lévis, (tous les jours, excepté le dimanche) : 5.45
- No 47 Mixte pour Lévis tous les jours excepté le dimanche : 20.40
- No 49 Mixte pour Harlax Jet, tous les jours (le dimanche excepté) : 6.30
- No 151 Express pour Lévis, Québec et Montréal (tous les jours excepté le dimanche) : 17.20
- No 134 Express pour St-Jean N.B. et Halifax (tous les jours) sans le dimanche : 17.50
- No 44 Mixte pour Ste-Plavie, tous les jours (excepté le dimanche) : 7.00
- No 150 Express pour Ste-Plavie, (tous les jours) sans le dimanche : 12.55
- No. 206 Océan Limité pour Halifax, St John, N. B. : 3.35

Wagons lits et restaurant aux express maritimes entre Montréal et Halifax.

Tous les convois sont réglés d'après temps "Eastern Standard Time" 24 hrs étant minuit.

LE 28 OCTOBRE 1913

DERNIERS EXCURSIONS DE COLONS

SA MANITOBA, SASKATCHEWAN, ALBERTA.

Taux réduits pour WINNIPEG, EDMUNTON et les stations intermédiaires.

BILLETTS BONS POUR 2 MOIS

WAGONS-SALON-OBSERVATOIRES.

Maintenant attachés aux trains laissant Québec et Montréal à 1.30 hrs p. m., tous les jours.

TRAIN DE LUXE

A 3.00 hrs p. m., tous les jours de la Gare du Palais, Québec. Service de Wagons-Salon et Wagons-Restaurant.

CONSULTEZ-NOUS

Pour tout voyage, nous vous donnerons avec plaisir des conseils et renseignements précis.

Pour billets et renseignements généraux s'adresser à 30, rue St-Jean, angle Côte du Palais, 46 rue Dalhousie au Château Frontenac et à la Gare du Palais, Québec.

G. J. P. MOORE,
Agence générale de chemins de fer et paquebots. Nous représentons toutes les lignes transatlantiques, Ou à E. J. Hébert, Premier Ass. Agent-Général. Dept des voyageurs, Gare Windsor, Montréal, P. Q.

LA BANQUE NATIONALE

FONDEE EN 1800

CAPITAL : \$2,000,000.00
RESERVE : 1,550,000.00

Nous acceptons des dépôts de \$1.00 en plus.

L'intérêt compte du jour du dépôt.

Nous avons des correspondants par le monde entier et nos MANDATS DE VOYAGE sont payables au pair partout.

Notre bureau de PARIS (rue BONDREAU, 17, SQUARE DE L'OPERA) offre des avantages exceptionnels au commerce et au public voyageurs.

Les virements de fonds, les collections, les paiements, les crédits commerciaux et les placements sont effectués en Europe, aux Etats-Unis et au Canada, aux plus bas taux.

Avis de Legislation

Avis est par les présentes donné que demande sera faite à la prochaine session de la législature du Nouveau-Brunswick pour un acte incorporant la Cie d'Imprimerie du Madawaska, Limitée, dans le but de publier un journal hebdomadaire dans la ville d'Edmundston, et de faire tout ouvrages généralement faits dans une imprimerie.

Daté le 5 février, 1914.

MAX. D. CORMIER,
Soliciteur pour les Applicants

HOTEL COMMERCIAL

Rue de la Cour

Chambres confortables. Service de premier ordre. Salles d'échantillons à la disposition des voyageurs.

S. J. BERNARD, prop.
Fraserville, P. Q.

Hotel Dieu de St-Basile

Nous demandons aux anciens élèves et aux bienfaiteurs d'envoyer leur offrande le plus tôt possible. Ceux qui en ont le temps et la facilité rendront un grand service à l'œuvre en collectant chez leurs parents et leurs amis, mais que ceux qui ne peuvent pas s'occuper de collections nous envoient leur propre contribution. Ce qu'il faut c'est que chacun fasse sa part. Nous donnerons aux Religieuses l'argent que nous aurons en mains vers la fin d'Avril, afin qu'elles puissent commencer les travaux, mais nous recevrons les offrandes jusqu'à la fin de l'été s'il le faut et les noms des donateurs paraîtront dans "Le Madawaska".

Noms des Anciens Elèves et des Bienfaiteurs qui ont envoyé leur offrande

6ième liste

- S. G. Monseigneur Louis O'Leary, Chatham 10.00
- L'honorable John Costigan, Ottawa 10.00
- Mde J. Armstrong, " 5.00
- Mde Annie Ringette, Missoula, Mont. 5.00
- M. Paul R. Cyr, Van Buren, Me. 5.00
- M. Aimé L. Fournier, St-Basile 5.00
- Melle Odélie Guimond, St-Jacques 5.00
- Mde William M. Goodine, Fredericton 5.00
- Collecté par M. de Zélie Cyr, Keegan, Me. 8.00
- Melle Marie Anne Pelletier, " 1.00
- Melle Rose Pelletier, " 1.00
- Melle Marie Collins, Darlingville, Alta. 1.00
- Melle Hattie Dubé, Edmundston 1.00
- Mde William Murphy, Missoula, Mont. 1.00
- Mde G. Deschaups, " 1.00
- Mde Denis L. e., " 1.00
- Mde S. Thériault, " 1.00
- Mde F. Martin, " 1.00
- M. Thomas Hennessy, New-York 5.00
- Mde Kathleen Hennessy, " 5.00
- Un Serviteur de l'Hôtel-Dieu, St-Basile 2.00
- M. Honoré Cyr, St-Hilaire 10.00
- Une Bienfaitrice de l'Hôtel-Dieu 25.00
- Mde Jim Rousseau, St-Léonard 2.00
- Mde Alfred Bilodeau, West Gardner, Mass 5.00
- Melle Marie Lizotte, Rivière Verte 1.00
- M. Stanislas Pelletier, Colman, Alta. 2.00
- M. Irénée Pelletier, " 1.00
- Mde Philias Ruest, Siegas 1.25
- Collecté par Mde Philias Ruest 75
- M. Willie Ruest Siegas 1.00
- Mde Willie Mazerolle, Siegas 1.00
- Mde Thomas Charette, Fort Kent, Me 1.00
- Mde Willie Michaud, Pokemouche 1.00
- Mde Hubert Rossignol, St-Hilaire 1.00
- M. Felix Martin, Ste-Anne, N. B. 3.00
- Mde Frank Desjarlins, St-André, N. B. 1.00
- M. Cyprien Cannel, St-Léonard 1.60
- M. Paul Dionne, Grand Isle, Me 2.00
- Mde J. A. Godreau, Huron Bay, Ont. 1.00
- Mde Epiphane Lapointe, St-Léonard 1.00
- Melle Alma Lapointe, " 1.00
- Melle Marie-Mary Lapointe, " 1.00
- Melle Annie Rossignol, Frenchville, Me. 1.00
- Melle Flavie Rossignol, " 1.00
- Mde Raymond Dévost, St-Léonard 5.00
- Mde Dr Lodger Pelletier, Millinockett, Me. 5.00
- M. Denis Chassé, Rivière Verte 1.00
- M. David Chassé, " 1.00
- M. Thomas Lavoie, " 1.00
- M. Joseph Lavoie, " 1.00
- Mde Thomas Lavoie, " 1.00
- Mde Joseph Lavoie, " 1.00
- Melle Alma Albert, Clair 4.00
- M. Damase Dufour, St-Jacques 1.00
- Mde Vve Dosthé Nadeau, St-François 1.00
- Mde Joseph G. Côté, Drummond 2.00
- Melle Zénaide Michaud, St-André 2.00
- M. et Mde Célestin Soney, St-Basile 2.00
- M. Joseph Pelletier, St-David 5.00
- M. Joachim Therrien, Rivière Verte 2.00
- Collecté par M. Joachim Therrien, dans un camp, Rivière Verte
- M. Laurent Montreuil 2.00
- M. Onésime Martin 1.00
- M. Willie Ringette 1.00
- M. Jos J. Martin 1.00
- M. Baptiste Sirois 1.00
- M. Francis Dupéré 1.00
- M. Maxime Parent 1.00
- M. Bill Lauzier 1.00
- M. F. V. Weymouth 1.00
- M. Michel Thibodeau 2.75
- M. Jos J. Therrien 1.00
- M. Théodine Cyr 1.00
- M. Ubald Martin 1.00
- M. Joseph Cyr 1.00
- M. Pierre Thibodeau 1.00
- M. Frank Bijoue 1.00
- M. Thadée Thériault 1.00
- M. Damase Michaud 1.00
- M. Willie Moreault 1.00
- M. Louis Ringuette 1.00
- M. Ubald Clavette 1.00
- M. Eddy Clavette 1.00
- M. Georges Morcault 1.00
- M. Cyprien Lavoie 1.00

A Vendre

Magnifique étalon "Ardennais", sous poil rouge foncé. Poids 1820 lbs. Age 4 ans. Son père "LOUIS D'ÉTALE", avait été importé par le Baron de l'Épine, sous le No 23334 du S. B. B. et avait été choisi parmi un grand nombre de chevaux importés. Garanti exempt de toutes tares et de tous vices héréditaires. S'adresser à NAZAIRE BÉGIN, CULTIVATEUR, 161 m. RIMOUSKI, QUÉ.

A Vendre

Une maison 26 x 40, avec dépendances, dans la ville d'Edmundston. Aussi une paire de juments de six ans pesant 1600 livres chacune. Une des juments a eu un poulain. Je vendrai le tout excessivement bas. La maison d'une valeur de \$5,000.00 sera vendue \$3,000.00. Les juments seront sacrifiées pour \$300.00 chacune. Je vendrai aussi le terrain du "Trotting Park" qui a coûté \$9,000. Je le donnerai pour \$2,500. Ces prix sont pour argent comptant. Adressez-vous à GEORGES RINGUETTE, 13-14-15-16. Edmundston, N. B.

A Vendre à Baker Brook

Une terre de 4 arpents de large sur 2 milles de profondeur, paroisse St-Hilaire, Co. Madawaska. Comprend maison et granges. Cette propriété est située sur le grand chemin, le long de la rivière St-Jean. Bon prix et conditions faciles. S'adresser à J. P. Dionne, 12-1 m. Edmundston, N. B.

A vendre

Une bonne maison dans un centre de commerce. Comprend un magasin dans le bas et un logement de huit appartements dans le haut. Cette maison est pourvue de toutes les améliorations modernes : eau, lumière électrique, fournaies, etc. pourvue d'étable, de hangar pour bois et voiture. Située sur la Rue Victoria conditions faciles. S'adresser à ANSELME B. SOUCY, Edmundston N. B.

A Vendre

1 lit corniche 4.00 ; lit simple 1.00 ; couchette en cuivre avec matelas et sommier 7.00 ; 1 poêle 14.00 ; 1 commode 5.00 ; tapis 9x12 5.00 ; petit tapis 1.00 ; civette et pot à l'eau. 5 traineau de bébé 2.00 ; chaise auto 1.25 ; table de cuisine 1.00 ; grande cuve galvanisée .75 ; panier à linge .75 ; planche à repasser .35 ; 1 chaudron .25. L. O. KEETON, Au-dessus des bureaux Stevens & Lawson.

Notice of Application for Legislation

PUBLIC NOTICE IS HEREBY GIVEN that application will be made at the present session of the Legislative Assembly of the Province of New-Brunswick, for the passing of an Act to amend the Towns Incorporation Act, so far as relates to the town of Edmundston to make residence in any part of the town, a qualification for the office of alderman and to allow the Town Council to fix the number of aldermen for each ward and the number of quorum of the Town Council.

Dated the tenth day of March A. D. 1914. MAX. D. CORMIER, Town Clerk, Town of Edmundston.

AVIS DE LEGISLATION

Avis est par les présentes donné que demande sera faite à la prochaine session de la législature de la province du Nouveau-Brunswick pour un acte incorporant la "Grand Falls Railway Company" avec pouvoir de construire une ligne de tramway et autres travaux s'étendant de la ville de Grand Falls à la ligne internationale entre l'état du Maine et la province du Nouveau Brunswick, et ailleurs dans les comtés de Victoria et Madawaska. Daté ce 5ième jour de février A. D. 1914.

A Vendre

Toutes les propriétés de Mde Jos Pelletier situées en face du magasin de Fred Lajoie. S'adresser à M. JOS PELLETIER, Edmundston, N. B.

— ANCIENNE ECURIE DE —
G. N. PELLETIER & Co
A VENDRE
50 chevaux de choix
Aussi, Foin, Avoine, Bois, etc. - Prix et conditions faciles
S'adresser à: **TETU TETU & CIE**
Successeurs de M. N. G. PELLETIER & Cie.
Phones National et Kamouraska Rue du Domaine

ECURIE THIBAUT
No. 18 Rue Lévis - FRASERVILLE, P. Q.
Aux Cultivateurs :
J'ai en mains 18 juments de choix, de 4 à 7 ans, pesant de 1000 à 1300 lbs. Aussi : bons chevaux de buggie, ainsi que gros chevaux de chantiers.
Conditions Faciles. - Ne tardez-pas
Une visite est sollicitée.
J. C. THIBAUT

- M. Georges Martin 1.00
 - M. Francis Moreault 1.00
 - M. Fred King 1.00
 - M. Paul Dupéré 1.00
 - M. Johnny Dubé 1.00
 - M. Georges Lavoie 1.00
 - M. Jos B. Martin 1.00
 - M. Thomas J. Roy 1.00
 - M. Frank Dupéré 1.00
 - M. Léville Therrien 1.00
 - M. Côte Thériault 4.00
- Donnez généreusement et les Religieuses et les Orphelins de l'Hôtel-Dieu de St-Basile sauront, par leurs prières, attirer sur vous et sur vos entreprises, les célestes bénédictions.

Avis important

Nous prions nos correspondants de nous faire parvenir leurs envois pas plus tard que mardi soir. Nous faisons remarquer que toutes correspondance etc, en voyée pour publication, doit être accompagnée du nom de celui qui l'envoie. Aucun article ne sera publié sans cette formalité. Le nom ainsi donné sera gardé secret et ne paraîtra pas sur le journal à moins d'avis spécial. LA REDACTION.

Avis aux Cultivateurs

Jument à vendre ou à échanger 12 ans, pesant 1050 livres, devant donner un poulain vers la fin de mai. Ausi un bon local pour magasin ou restaurant. Conditions faciles. S'adresser au QUEENS HOTEL, RAOUL BELANGER, Propriétaire

Comment nourrir les vaches

Pour faire produire le plus possible aux troupeaux laitiers il faut bien les nourrir et leur donner la nourriture qui convient. En premier lieu, il faut que la nourriture soit abondante ; il faut donner aux vaches une ration suffisante. Et afin que la vache mange le plus possible, l'aliment qu'on lui donne doit être appétissant. Ainsi, on peut rendre un mauvais fourrage appétissant en y ajoutant un peu de mélasse. Naturellement, le fourrage devra être haché. Il n'y a pas lieu d'acheter d'aliments dispendieux vu que le cultivateur peut produire lui-même tout ce dont il aura besoin. Et au premier rang des aliments pour le bétail laitier on doit placer l'ensilage de blé d'Inde dont la culture est facile et qui est facile à conserver. L'ensilage de blé d'Inde est succulent et appétissant. Le bétail se trouve souvent mieux d'un aliment qu'il mange avec appétit que d'un autre plus riche mais qu'il ne mange qu'en répugnant. Si l'on est forcé de donner de la paille il faut la hacher et la mêler à de l'ensilage. Quant à la ration de grain le bétail préfère toujours un mélange de plusieurs espèces de grain qu'une

ration n'en comprenant qu'une ou deux espèces. Je recommande le mélange suivant : Son de blé 500 lbs, blé d'Inde 100 lbs, avoine 100 lbs, tourteaux de lin 100 lbs, tourteaux de coton 100 lbs.

Le bétail laitier est très susceptible à tout changement de ration de grains. Quand une fois on a trouvé une ration qu'il aime il faut s'y tenir. Si l'on croit devoir faire un changement il faut que ce soit graduellement.

La vache laitière donne du lait parce qu'elle aime à en donner. Son instinct maternel la porte à donner du lait. Mais si l'on désire qu'elle fasse de son mieux on doit voir à ce qu'elle soit satisfaite sous tous rapports. La ration ne doit pas être changée trop souvent, cela dérange la bête.

Combien de grain doit-on donner à la vache laitière ? En règle générale on lui donnera une livre du mélange dont il est question plus haut pour chaque quatre livres de lait. Celles qui donnent beaucoup de lait peuvent recevoir un livre de ce mélange par trois livres et demi de lait ou même davantage.

La luzerne et le trèfle sont d'excellents fourrages pour le bétail laitier. L'ensilage de blé d'Inde est presque indispensable pour une forte production ainsi que pour l'économie de la ration.

J. H. GRISDALE.

A qui la faute ?

Au temps où nous sommes il y a de quoi trembler... Le respect des parents s'en va de plus en plus du cœur des enfants. Est-il nécessaire de le redire quand chacun peut le constater avec épouvante ?

Voyez-vous ce petit morveux de dix ans qui raisonne jusqu'au bout à sa mère ! Sa mère, Bah ! le dirait-ou ? Une domestique ne souffrirait jamais d'être traitée de la sorte. Ecoutez cette véhémence apostrophée : " Ça ne te regarde pas... tu m'embêtes ! " vous croyez peut-être que c'est un père qui reprend ainsi ses fils ? Non, c'est un gamin qui parle à son père.

Voyez ici cet autre de seize ans, dont l'instruction a coûté les yeux de la tête à ses pauvres parents. Que fait-il ? Ce gamin rougit de son père parce que son père n'a ni ses mains blanches, ni son savoir en orthographe, ni des manières prétentieuses.

Voyez encore cette jeune fille de dix-huit ans, qui en remontre si amèrement à sa mère, parce que sa mère n'entend pas grand chose aux modes nouvelles et ne se prête guère à placer son argent sur des plumes de chapeaux ou autres colifichets ridicules et ruineux.

Et, pour achever de vous instruire glissez-vous quelque soir, vers dix heures, onze heures ou minuit, là, dans le coin, derrière cette porte, au moment où le fils de la maison arosé, éméché, enfumé, va faire son entrée. Gare si la pauvre mère hasarde la moindre observation. A vingt ans ne sait-on pas se conduire, et a-t-on besoin d'être perpétuellement seriné par les vieux, etc. ? Et les gros mots partent, et les jurons pleuvent, et les tonnerres éclatent. Et les yeux d'une mère se mouillent, et le cœur d'une mère saigne.

Pauvres pères, pauvres mères ! Que d'amertume dans votre vie ! Mais à qui la faute ? dites, à qui la faute ?

"LE COURRIER"

D. M. Martin & Co
MARCHAND EN GROS
Vins et Liqueurs de toutes sortes
EDMUNDSTON, N. B.
BOITE POSTALE, No. 57.

"LE MADAWASKA"
Journal Hebdomadaire - EDMUNDSTON, N. B.

TARIF D'ABONNEMENTS - Payable strictement d'avance
CANADA ETRANGER
Un an, \$1.00 Un an, \$1.50
Six mois, 50c Six mois, 0.75

TARIF DES ANNONCES
Annonces légales, première insertion, la ligne... 10 cts
par insertion subséquente, la ligne... 5 cts
Annonces, (A vendre ou à louer) ne dépassant pas 10 lignes, 1ère insertion... 50 cts
par insertion subséquente... 25 cts
Avis de naissances, mariages et décès... 25 cts
Ces derniers publiés gratuitement pour les abonnés
Petites annonces, offre et demandes d'emploi, perdu, trouvé, etc., par chaque insertion... 25 cts
Tarif spécial pour annonces à long terme.

NOTES LOCALES

M. le Dr Rochon d'Ottawa, organisateur en chef de l'Union St-Joseph du Canada, nous a fait l'honneur d'une visite à nos bureaux samedi. Le docteur est en tournée d'organisation pour la Compagnie qu'il représente. Nous lui souhaitons beaucoup de succès.

M. Max D. Cormier, avocat, doit partir demain soir pour Ottawa avec une délégation de Clair afin d'essayer de faire voter les subsides pour un pont entre Clair et Fort Kent.

M. Antoine Albert, de Pelletier Mills était de passage à Edmundston hier.

Mlle Emely Clair, est allée passer le dimanche dans sa famille à Clair, N. B.

M. Jos Pelletier, est de retour dans notre ville. M. Pelletier s'occupe de photographie et de bijouterie.

M. Alfred Guerrette, opérateur à l'emploi du C. P. R. a été transféré à Dolbec. M. Guerrette était en ville dimanche dernier.

Le printemps semble être venu pour de bon, nous sommes loin cependant des bourgeons et des feuilles. Il fait toutefois une température idéale et les chemins sont on ne peut désirer plus beaux.

M. Arthur Albert, en travaillant dans sa cave, la semaine dernière, a fait une chute, et s'est disloqué l'épaule droite. M. Albert est maintenant en bonne voie de guérison.

NAISSANCE

Le 17 courant, M. et Mlle Paul-Etienne Dionne, Grand Isle, Maine annoncent à leurs parents et amis, la naissance d'un gros garçon, qui fut baptisé le même jour, et reçu les noms de Joseph, Patrick.

Marraine : Mlle Anna-Marie Dionne, tante de l'enfant.

Parrain : M. George Nadeau, ami de la famille.

Nos félicitations aux heureux époux, au parrain et à la marraine.

Argent à prêter sur premier hypothèque.
S'adresser à
J. E. MICHAUD,
Avocat,
Edmundston, N. B.

AVIS

Photographie et Bijouterie.
M. Jos Pelletier avertit le public qu'il s'occupera désormais de photographie et de bijouterie.
Réparation de montre et d'horloges à moitié prix.
Roberts de 50c pour 25c.
d'1.00 pour 50c.

NOTAIRE

J.-OSCAR LEVESQUE, B.A., LL.L., NOTAIRE
Règlements et administrations de successions.
BUREAU : Blue Lion, Rue de l'Eglise.
RESIDENCE : Château Grandville.
Téléphones : Kamouraska et National.
FRASERVILLE, QUÉBEC

St-Léonard

A une assemblée de l'Association des bons chemins, tenue à Edmundston jeudi dernier, M. B. R. Violette a été nommé président du comité pour cette paroisse.

M. Fred E. Rivard est retenue à la maison par la maladie. Il est atteint de "maladie des enfants" la rougeole.

M. Firmin F. Michand souffre d'un phlegmon à la main droite.

Mardi de la semaine dernière MM. Michel F. White et Charles Me Ginley se rendaient à Bath par affaires. Mlle Aurore Dionne les accompagnait... jusqu'au Grand Sault.

L'avocat Chamberland était au village dimanche ayant été averti par message téléphonique que des affaires très urgentes requerraient sa présence.

M. Morin de la compagnie Thomas Langlais était en ville vendredi.

Samedi dernier Pitre Nadeau l'Anderson, nous arrivait par la ligne l'International, voyageant dans l'intérêt de la compagnie F. E. Rivard.

Il paraît que notre concitoyen M. Fred Lebel est en d... parce qu'il n'a pas encore reçu sa table de "pool".

Mlle Dr Violette est de retour d'un voyage à Connors amenant avec elle le petit Murillo, fils du Dr P. C. Laporte. On nous dit que le Dr Laporte, avec son ami M. Raymond, s'est installé un appareil de télégraphie... sans fil.

Mlle Charles L. Cyr et Mlle Azilda B. Daigle se sont rendues à St-Basile pour fêter la St-Joseph mais il paraît qu'il n'y avait pas de fête.

Mlle Fred Lebel est allée à la Rivière-Verte chez sa sœur Mlle J. Pat. Smith.

Mlle Alex. B. Violette est de retour d'un voyage à St-Jacques après avoir passé quelque temps dans sa famille.

Lundi de cette semaine M. H. Michand et sa famille quittaient le village pour aller demeurer à Van Buren. On nous dit que M. Michand a obtenu une position du gouvernement américain.

Mlle Eloi Soucie, de St-Basile, est en visite chez sa fille Mlle Epiphane Nadeau.

Sont enregistrés à l'Hôtel Cyr : W. C. Bernard, Fort Fairfield ; Donat Pelletier, Robert Crawford, C. C. White, Grands Falls ; Richard Côté Ardron ; Edmond D. Bouchard, E. J. Bouchard, Caribou ; Lévis H. Cormier, Halifax ; C. E. Mings, Fredericton ; O. B. Davis et sa dame, Grand Falls ; Wm A. Rogers, J. G. Ensie, J. F. McLoughlin, Théodule Toussaint et sa dame, Wm Albert et sa dame.

A Messieurs les Anciens Elèves de l'Université du Collège St-Joseph

Le 17 juin, 1913, le collège St-Joseph fut l'objet d'une de ces démonstrations qui laissent dans l'âme la plus douce émotion, le plus pieux souvenir.

Sur les murs, émergeant de terre, d'une annexe considérable, Mgr E. A. LeBlanc faisait descendre les bénédictions célestes, et des orateurs distingués, tous anciens élèves, accourus en grand nombre, racontaient dans un langage choisi l'humble début, les développements rapides et les succès marquants de leur Alma-Mater.

Le souvenir du regretté Père Lefebvre, plus d'une fois invoqué, provoque l'enthousiasme, et l'on sent, au retour de ce nom aimé et vénéré, vibrer l'âme de ceux qui ont été l'objet de sa tendresse et de sa sollicitude. Puis d'une voix émue un des orateurs s'écrie : "Cinquante ans sonneront bientôt dans l'existence de notre collège. "Il nous faut, en cette occasion "prouver aux Universités sœurs "des provinces maritimes notre admiration et notre amour filial. Il "nous faut la glorifier dans des fêtes sans précédent dans ses annales."

Profitant de la circonstance tout-à-fait favorable, une réunion est convoquée que préside Mgr. E. A. Leblanc, ancien élève. Le comité général est formé. Le premier coup de cloison est donné et son s'étend par la voix de la presse et porte l'allégresse, j'en suis convaincu maintenant, au cœur de tous les anciens élèves. Les nombreux articles reproduits dans divers journaux ont certains anciens laissent éclater leur joie et manifestent leur affection, les marques de profonde sympathie qui nous viennent de partout, nous en donnons la ferme assurance et nous laissent entrevoir la consécration des bénédictions célestes dont votre Alma-Mater a été l'objet, pendant ses cinquante années d'existence.

Comment on juge l'arbre par les fruits nous pouvons affirmer, sans crainte, que l'œuvre accomplie durant ses dix lustres est digne de votre admiration de votre amour filial.

En effet, que d'hommes distingués par leur vertu et leur science elle a donnés à l'Eglise ! Que de citoyens intègres, jetant un lustre éclatant sur son auguste front, elle a fournis à la société ! Aussi comme elle est fière de ses chers enfants ! Avec quelle joie intime, elle les contemple dans l'arène, où ils s'agitent et luttent pour le bien et le triomphe des principes qu'elle leur a légués.

En effet, que d'hommes distingués par leur vertu et leur science elle a donnés à l'Eglise ! Que de citoyens intègres, jetant un lustre éclatant sur son auguste front, elle a fournis à la société ! Aussi comme elle est fière de ses chers enfants ! Avec quelle joie intime, elle les contemple dans l'arène, où ils s'agitent et luttent pour le bien et le triomphe des principes qu'elle leur a légués.

En effet, que d'hommes distingués par leur vertu et leur science elle a donnés à l'Eglise ! Que de citoyens intègres, jetant un lustre éclatant sur son auguste front, elle a fournis à la société ! Aussi comme elle est fière de ses chers enfants ! Avec quelle joie intime, elle les contemple dans l'arène, où ils s'agitent et luttent pour le bien et le triomphe des principes qu'elle leur a légués.

L'Hopital St-Basile

Nous avons reçu dans ces derniers temps le rapport annuel de l'Hopital de St-Basile que les Religieuses de cette institution ont obligées d'envoyer chaque année au gouvernement provincial. Nous ne la publions pas en entier, mais nous nous contenterons de mentionner les principaux faits.

On a traité à l'Hopital de St-Basile pendant l'année 1912 : 456 malades dont 329 appartenant au comté de Madawaska et les autres venant de l'Etat du Maine et de la Province de Québec.

Sur le nombre on compte 234 hommes, 167 femmes et 55 enfants. Les opérations s'élevaient au nombre de 55 dont 49 ont réussi parfaitement.

905 personnes sont venues pendant l'année chercher : des remède à la pharmacie ou se faire traiter sans demeurer à l'hopital.

A part ça, les Religieuses entretiennent à leur frais 5 infirmes vieillards et 40 orphelins et orphelines.

On compte 25 décès causés par la consommation, fièvre typhoïde, accident etc ; ce qui fait une proportion de 5 à 6 par cent.

L'hopital de St-Basile a autant de succès que n'importe quel autre hopital de grande villes et s'il était agencé comme il devrait les résultats seraient meilleurs. Beaucoup de gens craignent l'hopital, principalement parce qu'il ne le connaissent pas. On ne meurt pas plus à St-Basile, qu'à Benoit, Montréal ou Québec. Les Religieuses sont d'un dévouement admirable, et les médecins traitants font tout en leur pouvoir et il réussissent aussi.

Si nous considérons seulement les opérations nous constatons 49 succès sur 55 cas. Et les 6 cas d'insuccès étaient des cas désespérés à leur entrée à l'hopital. Après tout on opère pas trop mal à St-Basile. Ayons donc confiance, en cette Institution de St-Basile encoura-

C'est donc avec un bonheur inexprimable qu'elle voit enfin venir l'heure solennelle et tant désirée où elle pourra les revoir sous son toit béni, leur redire sa constante sollicitude ; car croyez-moi, votre absence n'a diminué en rien sa tendre affection pour vous tous. Toujours elle s'est réjouie de vos succès, comme elle a su partager vos ennuis, vos déboires.

Tous vous viendrez, d'abord pour remercier Dieu des immenses faveurs qu'il a daigné répandre sur votre Alma-Mater, ensuite pour vous remettre dans cette chaude atmosphère où se sont épanouis vos plus belles espérances, où a germé cette piété tendre qui apporte soutien et force dans les combats de la vie, où vous avez jeté les premières semences des vertus qui vous honorent et qui vous font en même temps la gloire de votre Alma-Mater.

Comment pourriez-vous résister à l'appel pressant de celui qui, aux noces d'argent, vous donnait rendez-vous pour le cinquantenaire. En effet, je ne suis que l'humble interprète des sentiments affectueux du bon et vénéré Père Lefebvre qui, tout à l'heure, revivra dans le bronze, œuvre généreuse d'âmes reconnaissantes.

Debout, en face de son cher collègue, sur un socle élevé, il vous appellera, dans une muette éloquence, les souvenirs vécus sous son paternel regard. Quel vives émotions, la voile tombant, réveillera soudain dans l'âme de ceux qui l'ont connu et aimé, la vue de cet sympathique figure ou toujours se reflétaient la bonté, la dignité et la grandeur.

Venez revoir ces condisciples d'antan, qui ont partagé vos jeux et vos joies, et que vous n'avez pas revus, peut être, depuis votre départ du collège. Pourquoi laisseriez-vous échapper tout le bonheur qu'il y a à revoir ces souvenirs, ces jувénilles émotions qui ont le secret de vous laisser croire, que la vieillesse fuit devant une jeunesse qui semble vouloir s'éterniser.

Veuillez suspendre vos travaux et vos luttés soutenues avec tant d'ardeur dans le champ de l'activité humaine, et venez vous reposer, pendant quelques instants, à l'ombre bienfaisante de votre Alma-Mater.

C'est dans ce doux espoir que je dis à tous au revoir, au mois de juin.

B. LECAVALIER,
C. S. C.
Supérieur.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900
SIÈGE CENTRAL : 7, et 9, Place d'Armes, MONTRÉAL.

Capital autorisé, \$2,000,000.00
Capital payé, \$1,000,000.00
Réserve et surplus (au 31 Déc. 1912) \$837,873.49

60 succursales dans les provinces de Québec, Ontario et N.-Brunswick

Conseil d'Administration
Président - M. H. LAPORTE
De la maison Laporte, Martin & Cie
Adm. du Crédit Foncier Franco-Canadien
Vice-Prés. - M. W. F. CARSLY
Capitaliste
Vice-Prés. - M. T. BIENVENU
Adm. Lake of the wood Milling Co. Ltd.
Hon. LOUIS BEAUBIEN

BUREAU DE CONTROLE
(COMMISSAIRES CENSUREURS)
Prés : HON. SIR ALEX. LACOSTE
Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi
Vice-Prés : DR E. P. ECHAPPELLE
Adm. du Crédit Foncier Franco-Canadien
M. MARTIAL CHEVALIER
Directeur Gérant
Crédit Foncier Franco-Canadien

Cette Banque est la seule au Canada dont les fonds et argentés qui sont confiés à son Département d'Épargne, sont contrôlés par un COMITÉ DE CENSEURS, et dont les placements sont examinés mensuellement par les Messieurs qui composent ce comité à savoir :

Succursale : EDMUNDSTON, N. B.
LÉVITE A. GAGNON, GÉRANT.

AUX MARCHANDS Du Madawaska

La CIE de CHAUSSURES de FRASERVILLE

Limitée
Nous portons un stock considérable de
Chaussures en Cuir, en feutre, de souliers à l'huile, de bas de chantiers, lacets, vernis, etc.

Nous vendons les CLAQUES manufacturées par la CANADIAN CONSOLIDATED RUBBER Co. de Montréal

Nos Prix Sont Les Plus Bas

Il est à l'avantage des marchands de la région d'acheter de nous, vu que nous sommes le point de distribution le plus rapproché et cela fait une grande différence dans le prix du transport.

Une attention toute spéciale est donnée aux commandes reçues par lettres ou par téléphone

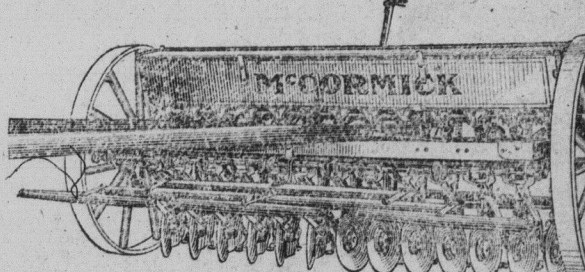
Nos voyageurs sont sur la route avec nos échantillons d'automne et de printemps.

NOUS SOLLICITONS votre PATRONAGE

A. LEMIBUX, Gérant.

MCCORMICK SINGLE & FERTILIZER DRILLS

Pour l'Est du Canada



Agents des McCormick dans le comté du Madawaska

THOS. CLAIR, Clair, N. B.
JERRY BOUTOT, Baker Lake, N. B.
ALEX. NADRAU, Albertine, N. B.
PAUL E. CYR, Edmundston, N. B.
PAUL CLAVETTE, St-Basile, N. B.
LOON THERIAULT, Green River
A. B. VIOLETTE, St-Léonard
BARTLEY MARTIN, Martine
S. SIMKEVITZ, Grand Falls
DOCTHIE NADÉAU, Baker Brook

Un "Drill McCormick" prépare bien le terrain pour le grain et son sort de longue durée. Tout homme qui possède un de ces instruments aratoires vous l'assurera. Quand vous achetez un "Drill", achetez un McCormick. Les "McCormick Single & Fertilizer Drills" ont des essieux forts mais légers, liés par un cadre d'acier durable et roulant sur de larges roues. Ils peuvent être ajustés de manière à semer toutes sortes de grain. Avec le "McCormick Fertilizer Drill", on peut semer l'engrais dans des quantités variant de 35 à 1380 livres par acre, par l'indicateur seulement, sans changer aucune autre partie de l'instrument. Le mécanisme est très simple, se graisse facilement et fait de manière à être presque exempt de poussière. Les boîtes à grain sont grandes et très bien supportées. Toutes autres explications seront trouvées dans notre catalogue à un de nos agents ou écrivez à :

International Harvester Co. of Canada Ltd.
ST-JOHN, N. B.

gens-la par tous les moyens possibles ; d'ailleurs c'est le seul hôpital que nous ayons dans le Comté. Pour nous c'est une œuvre nationale. Actuellement il se fait un mouvement parmi les anciens Elèves et Bienfaiteurs de l'Hôtel-Dieu dans le but de venir en aide aux Religieuses de St-Basile. Profitons de cette circonstance, que chacun apporte son obole. Ayons à cœur d'aider cette Institution qui fait la gloire et l'orgueil du comté de Madawaska.